

De la chaîne phonique au mot : structures syllabiques et formes lexicales du grec pontique.

Georges Drettas
C.N.R.S. – Paris

The work of A. Malikouti is till now focused on syllabic structures as core objects of descriptive and theoretical phonology. Some contemporary practices try to give to syllable a mere theoretical status, either in the frame of post-prague school structuralism, or of post-generativist phonologies. What is common to the different trends is the idea that syllabic reality do act as an *interface* between phonology and morphology. We try to describe the phonotactic structures of pontic greek, first from the point of view of the lexical whole, giving the way to the definition of the phonological word. We look then at the actual phonic strings which show the basic syllabic patterns. By the mean of the rythm concept we explain the intermixing of phonotactic strings with moods of marking pragmatic features.

Mots-clés : grec pontique, grec oriental, structures syllabiques, typologie, rythme, phonotactique.

1. Introduction

1.1. On peut définir la langue naturelle comme un système dynamique composé de deux mécanismes qui fonctionnent dans une interaction : c'est d'un côté la grammaire et de l'autre côté le lexique ou thesaurus. Le thesaurus contient tous les "mots" possibles de langue, c'est-à-dire que tant qu'une langue est vivantes, son lexique est théoriquement infini.

1.2. La composante phonologique de la langue contient des éléments de base, les phonèmes et les traits phonologiques ainsi que des règles phonotactiques qui définissent les combinaisons des éléments phoniques.

1.3. Il est clair que la totalité des règles phonotactiques constitue un *interface*, au sens propre de ce terme, entre la phonologie et la morphologie de la langue.

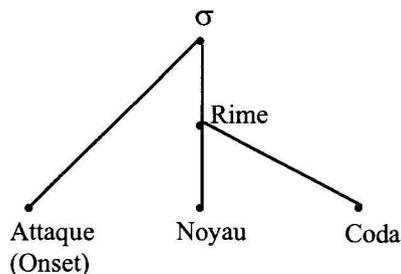
L'existence de règles morpho-phonologiques spécifiques dépend du type d'interface présent dans une langue donnée.

On remarquera que les procédures de l'analyse phonologique classique (École de Prague, distributionnalisme américain, etc.) appliquée au lexique le modèle des axes paradigmatique et syntagmatique dont le croisement permet d'établir les positions de pertinence.

C'est la notion, au demeurant fort ancienne, de la *syllabe* qui constitue l'élément fondamental de l'interface que nous évoquons. L'importance de l'objet "syllabe" a été souligné par tous les grands phonologues structuralistes (N.S. Trubeckoj, R. Jakobson, Ch. Hockett, A. Martinet, A.G. Haudricourt, etc.) sans que son statut théorique ait été véritablement établi.

Dans les phonologies post-génératives, la syllabe est reconnue à la fois comme un lieu de contraintes liées à la *linéarité*, propriété universelle des chaînes phoniques, et comme trait, la *syllabicités* qui permet à un élément d'assumer la fonction de *noyau*. Celui-ci reflète une propriété phonétique universelle : le noyau syllabique doit posséder un degré fort de sonorité par contraste avec les éléments de la chaîne qui occurrent à gauche ou à droite. La recherche d'une détermination physique et physiologique aux contraintes du système phonique a produit la représentation en arbre de la syllabe théorique.

1.4. La syllabe (σ) apparaît composée de deux éléments fondamentaux, l'*attaque* (en anglais *onset*) et la *rime* (en anglais *rhyme*). La rime est elle-même composée du *noyau*, porteur du degré maximal de sonorité, et la fin de syllabe ou *coda*, littéralement queue. Cette syllabe prototypique correspond à la suite CVC et sera représentée comme suit :



La suite VC correspond à une attaque zéro. La suite CV correspond à une coda nulle ; c'est ce que l'on appelait traditionnellement une *syllabe ouverte*.

La comparaison des inventaires phonématiques dans les trois positions ainsi définies permet de définir des types syllabiques (G. Drettas, 2001).

On constate que, dans l'ensemble grec, les dialectes se rangent dans les trois types syllabique suivants :

I. CVC, où $C^2 = [s, n, s]$. C'est la formule de la langue officielle actuelle (ou *koinhv neoellhnikhv*) qui n'est pas très différente de ce que l'on avait en grec ancien (voir Christidis [ed.], 2001).

II. CV ou, à l'inverse, VC. Il s'agit d'une formule phonotactique présente dans des dialectes qui peuvent paraître résiduels mais dont l'importance historique ne peut être minimisée. Ainsi, en gréco-calabrais, le dialecte de Roghudi-Ghorio ne possède que des syllabes ouvertes, c'est-à-dire des coda zéro. Ces dialectes, qui ont été appelés géminants, présentent la particularité de développer des attaques (onset) fortes.

III. CVC, où $C1 = C2$. Il s'agit du grec nordique (Macédoine, Épire, Thessalie, Lesvos, etc.) et de l'ensemble oriental (gréco-criméen, pontique, Cappadoce). Sans entrer dans les détails, nous dirons que ces dialectes présentent des inventaires similaires en position d'attaque et en coda.

Cette dernière position est très riche en pontique qui connaît de nombreuses séquences $-VCC\#$ mais également des suites tri-consonnantiques $-VCCC\#$, où, il est vrai, le C3 est le plus souvent un élément sonore, un /r/ p.ex. (voir G. Drettas, 1997).

Dans l'espace dialectal grec, les coda consonantiques les plus complexes se trouvent dans certaines variétés nordiques (voir M. Ronka, 1985 ; G. Drettas, 2001).

2. Représentation du *mot phonologique*.

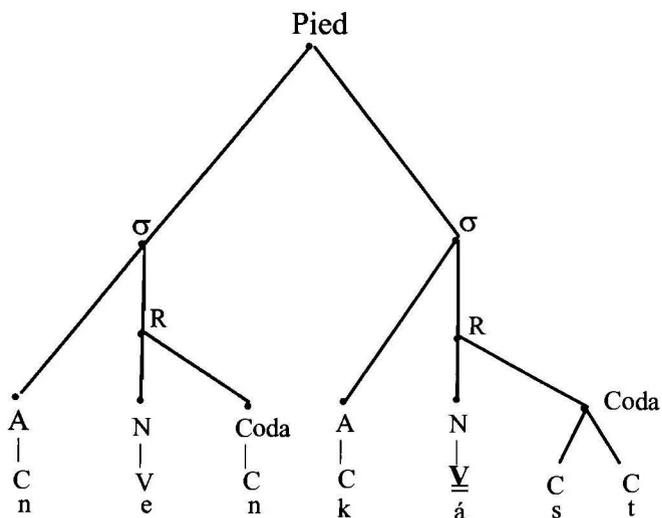
2.1. L'intérêt heuristique de l'arbre syllabique est indéniable. Cela dit, ce mode de représentation a été délaissé, pour des raisons qui ne sont pas toujours fondées en théorie (voir J.P. Angoujard, 1997). Dans des textes rédigés dans la même période, nous voyons A. Malikouti-Drachman faire usage de l'image de l'arbre dans sa contribution à *l'Histoire de la Langue grecque*, puis nous la voyons utiliser un autre mode de présentation dans sa contribution au colloque de Chypre, en 1999 (v. A. Malikouti-Drachman, 2001).

Outre les effets d'une évolution théorique que nous n'examinerons pas ici, l'image de l'arbre présente des inconvénients certains d'ordre pratique dans les langues dont les *mots phonologiques* corrects peuvent être constitués de plus de deux syllabes.

2.2. Le grec est aujourd'hui une langue agglutinante que l'on peut décrire ainsi : les lexèmes, verbaux ou nominaux, assument la fonction de tête de syntagme.

Chaque lexème est gouverné par une syllabe tonique. La place de cette syllabe donnée dans le thesaurus. Les éléments divers qui constituent un syntagme complexe et bien formé, se préfixent ou se suffixent à la forme de base. Deux brefs exemples de représentation par arbre suffiront à évoquer des inconvénients potentiels :

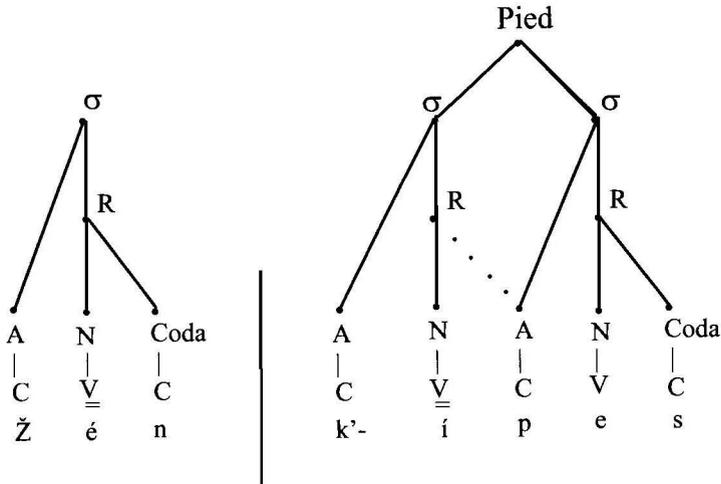
a) V. pontique /nenkázo/ "je fatigue qqn", moyen /nenkáskume/ "je me fatigue, on me fatigue, je suis fatigué". L'injonctif singulier du V moyen revêt la forme /nenkást/ "sois fatigué !" ; la formule syllabique correspondante #CVCCVC# peut être représentée par l'arbre :



Si nous avons un pied de plus de deux syllabes, ce qui est assez fréquent, la lisibilité devient très problématique. Cette critique ne doit pas faire oublier le fait que l'arbre syllabique permet une visualisation intéressante de la jonction entre coda et attaque, dans le système pontique, par exemple.

b) Énoncé pontique #ðén kʰípəs# "tu n'as rien dit".

Suite syllabique : CVC CVCVC.



L'image montre clairement l'interaction entre les codas et les attaques, dans la chaîne. On sait que, dans le diasystème, la position intervocalique est celle où peut se produire l'inventaire consonantique maximal. L'arbre, toutefois, est un dispositif trop lourd pour représenter économiquement le rapport entre la syllabe forte, porteuse de l'accent, et les syllabes atones qu'elle domine en assurant l'identité du "mot phonologique".

Une métaphore d'origine musicale et destinée, au début, à traiter des problèmes accentuels et tonaux, a produit une représentation en deux lignes qui sépare la "mélodie", c'est-à-dire les voyelles (vocoïdes, sonores syllabiques, etc.) du squelette consonantique (J.P. Angoujard, 1997). Dans cette notation, la suite CVCCV sera représentée comme suit :

mélodie : x x
 squelette : • | • • |
 chaîne : CVCCV

2.3. On peut évidemment simplifier cette notation en reportant la mélodie et le squelette sur la même ligne. Si l'on veut noter une suite contenant une syllabe tonique et une syllabe atone, on écrira :

$\underline{CV}CV = \cdot \overset{x}{\cdot} \cdot x$

On constate que chaque lexème, nominal ou verbal, possède une syllabe tonique qui domine les autres. La dominance s'effectue de droite à gauche (G. Drettas, 2004). Exemples :

- a) /enixtóθa/, V moyen "prendre nuit" 1p. sing. aor. = "j'ai été pris par la nuit".

$$\begin{array}{ccccccc} x & \cdot & x & \cdot & \cdot & \cdot & \overset{x}{x} & \cdot & x \\ V & C & V & C & C & C & \underline{\underline{V}} & C & V \\ / & e & n & i & x & t & \acute{o} & \theta & a & / \end{array}$$

Remarque : De nombreux dialectes grecs, dont la dhimotikí, limitent la place de la syllabe tonique à la troisième position à droite de la fin du mot phonologique. C'est ce que l'on appelle traditionnellement la "loi des trois syllabes" (νόμος της τρισυλλαβίας). Dans les dialectes qui l'appliquent, elle détermine les modes de jointure des clitiques. La loi des trois syllabes limite, par exemple, la suffixation d'éléments à droite de la tête syntagmatique. Cette loi syllabique n'existe pas dans plusieurs dialectes, dont le pontique, le chypriote, etc.

- b) /érθamen/, V "venir" 1p. plur. aor. = "nous sommes venus, nous étions venus".

$$\begin{array}{ccccccc} \overset{x}{x} & \cdot & \cdot & \cdot & x & \cdot & x & \cdot \\ \underline{\underline{V}} & C & C & V & C & V & C \\ / & \acute{e} & r & \theta & a & m & e & n & / \end{array}$$

2.4. Cet exemple nous permet de souligner l'importance de la dominance qui s'établit en rapport avec la fin du mot phonologique ; la limite à droite sera définie comme le lieu où peut intervenir une chute tonale ou "pause forte".

Dans la réalité lexicale, la langue utilise des suites où se manifeste le rôle fondamental de la dichotomie tonique/atone, en tant que base rythmique caractérisant chaque item du thesaurus (G. Drettas, 2004).

L'ensemble lexical fait apparaître des éléments monosyllabiques toniques, lexèmes ou particules énonciatives : /pón/ "poulailler" ; /já/ part. assertive finale. Les autres éléments sont polysyllabiques.

Il y a une syllabe tonique par suite. Cette syllabe, que nous noterons désormais X, cimenter le mot phonologique. Les éléments atones sont des clitiques qui s'agglutinent à gauche ou à droite du noyau syntagmatique. La règle de limitation à droite, par rapport à la fin du mot, s'énonce comme suit :

– Une syllabe tonique peut être finale. En théorie, il n'y a pas de limitation à gauche. Remarquons qu'il s'agit là d'un trait diasys-témique.

– La syllabe tonique peut occuper jusqu'à la sixième position à gauche. Il s'agit là d'une particularité remarquable du pontique. Certes, avec la suffixation des indices possessifs, les SN peuvent proposer des quatrième position tonique comme, par exemple :

/to- pón/ "le poulailler", neut. sing. ;
 /ta- pón.æ/ "les poulaillers", plur. ;
 /ta- pónæmune/ "nos poulaillers".

Remarque : Il y a, dans le lexique pontique, un grand nombre de lexèmes nominaux (SN) qui sont soit monosyllabiques, au singulier, soit accentués sur la finale, position favorisée par les nombreux emprunts au turc. Les SV présentent le plus grand nombre de cinquième, voire de sixième, positions. Les exemples sont légions (v. G. Drettas, 1997) et nous n'en présenterons ici qu'un, tout à fait typique de la morphologie verbale la plus courante :

V "je nourris" /θréfo/ Ø aor. /éθrepsa/ "j'ai nourri", plur.
 /éθrepsamen/, suite représentée comme suit :
 X••x••x•x•

Si l'on ajoute un indice objectal, la 3p. masc. sing., par exemple, on obtient le syntagme /éθrepsamen.aton/ "nous l'avons nourri", dont la formule syllabique est :

X••x••x•x•x•x•

Les SV que nous avons définis comme des éléments prédicatifs primaires sont également des segments rhématiques. Or, lorsqu'ils sont en position finale, devant une pause forte, la prothèse du /e/ est possible. On remarque qu'elle est fréquente à la fin d'une phase narrative. Par exemple : /eksénkanaten/ "ils l'avaient fait sortir", soit la formule : x••X••x•x•x•

En position finale d'énoncé, elle devient:

/ eksénkanatene /, soit : x••X••x•x•x•x• ||

La prothèse a pour effet de déplacer la syllabe tonique de la quatrième à la cinquième position. Associée à l'exemple précédent, la prothèse, théoriquement possible, produirait une suite où la syllabe tonique serait en septième position :

/éθrepsamenaton/ Ø /éθrepsamenatone /, soit :
 X••x••x•x•x•x•x• ||

Dans ce cas, la syllabe tonique doit être réalisée avec une force articulatoire importante, mais surtout se situer à un haut niveau tonal (en anglais : high pitch). Nous constatons une congruence entre le statut et la configuration syntagmatique avec la structure énonciative. En l'occurrence, il s'agit d'une portion rhématique qui est soulignée par une courbe intonative spécifique.

3. La réalité des chaînes phoniques et le rythme.

3.1. Dans une étude précédente, j'avais proposé un premier inventaire des formules syllabiques effectivement réalisées dans la langue. En effet, les éléments du thesaurus sont destinés à fonctionner dans des énoncés réels, soit des échanges dialogiques, soit des narrations. Dans l'étude précitée, j'illustrais la réalité énonciative par quelques exemples extraits de mon corpus (G. Drettas, 2004, p. 168). On s'apercevait, en effet, que la combinatoire des syllabes toniques et des syllabes atones était limitée, entre deux sommets intonatifs. Reprenons quelques exemples qui illustrent ce fait :

- 1) # a t ó s / e k a n ó n t s e n a t i n e #
formule : x • X • | x • x • X • • x • x • x • x • ||
 "lui, il la régula (= il lui régla son compte)".
- 2) # a n k^h- e p í n a n e k í n- t o- m a l í n / k^h- é t r o γ a n e #
formule : x • • x • X • x • x • X • • x • x • X • | • X • • x • x • x • ||
 "si elles ne faisaient pas cette laine-là, elles ne mangeaient pas".
- 3) # e p é θ a n a n / e p é θ a n a n e #
formule : x • X • x • x • • | x • X • x • x • x • ||
 "ils mouraient, ils mouraient".
- 4) # i- x u l æ v r a é r θ e n k- e n t ó k e n k- e θ a n á t o s e m a s e #
formule : x • x • X • x • X • • x • • x • • X • x • • x • x • X • x • x • x • x • ||
 "le choléra est venu et il a frappé et il nous a fait mourir".
- 5) # p ó s k^h- e n t ó k a n a t o n e ! ? #
formule : • X • • x • • X • x • x • x • x • ||
 litt. "comment qu'ils ne l'ont pas battu !? ".

Dans cet énoncé interrogatif-exclamatif, qui renvoie à une assertion renforcée du fait "ils l'ont bien roué de coups", la courbe intonative commence par deux niveaux hauts (*high pitch*) séparés par une seule syllabe atone, puis la courbe redescend sur quatre temps faibles.

3.2. Sur la foi de ces données on a pu établir une liste des rythmes récurrents de la langue, c'est-à-dire des syllabes atones présentes entre deux syllabes toniques :

- X x X - (ou , fin d'énoncé, finale absolue).
- X x x X -
- X x x x X -
- X x x x X -

À cet inventaire des rythmes de base il faut rajouter la formule à intonation finale, qui implique un arrêt total du flux discursif :

- X x x x x (x) ||

Mais il convient aussi de compléter l'inventaire par la formule de deux temps forts correspondant à ce que l'on peut appeler une *attaque rhématique*, utilisée dans les dialogues, souvent en fonction phatique, ou même dans les chants populaires: *Formule* : - X X -

Exemples :

1) /ðén k^h- ípes/

"tu n'as rien dit (i.e. tu viens de dire une énormité)".

2) /ntævftáj ?!/ (</ntó a- eftáj ?!/).

"que va-t-il (ou que peut-il) bien faire ?".

3) /éj peðía ntó léten / páme si- xameléten/

"Oh, les gars, qu'est-ce que vous en dites / allons donc au moulin /.../"
(début d'une chanson bien connue).

Du point de vue formel, cette suite représente en quelque sorte le contraire de la suite finale à six éléments.

3.3. Nous retiendrons de ce bref examen, que les formules rythmiques, qui ne sont pas distribuées au hasard, jouent un rôle essentiel, comme une sorte de "ciment" dans la morphologie syntagmatique. Celle-ci s'inscrit bien dans le cadre du diasystème oriental qui met en jeu un principe d'agglutination produisant le schème CVC soit à partir de VC, soit à partir de CV.

Nous constatons une interaction des courbes intonationnelles et des schèmes rythmiques qui les déterminent. Nous observons également une association entre les rythmes syntagmatiques, le niveau morphologique et des formules énonciatives ou pragmatiques. Il semble bien que cette association des rythmes, soit 4+2, à la stratégie énonciative-pragmatique (opposition

thème/rhème, question, interro-négation, etc.) constitue, dans les formes qu'elle revêt, une originalité du pontique au sein de l'ensemble grec.

6. Bibliographie

Angoujard, Jean-Pierre. 1997. *Théorie de la syllabe. Rythme et qualité*, C.N.R.S., 224 p.

Drettas, Georges. 1997. *Aspects pontiques*, Association de recherches pluri-disciplinaires, Paris, XXVIII+789 p. (Phonologie : pp. 43-106).

———. 2001. "Pour une typologie des structures syllabiques du domaine grec", *Proceedings of the 4th International Conference on Greek Linguistics - 1999*, University Studio Press, Thessaloniki, pp. 47-53.

———. 2004. "Sur l'ordre rythmique du thesaurus gréco-pontique", *Studies in Greek Linguistics*, Thessaloniki, pp. 163-171.

Laks, Bernard et Plenat, Mark (eds). 1973. *De natura sonorum*, Presses universitaires de Vincennes, 273 p.

Mac Carthy, John J. 1982. *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology*, IULC, VIII+240 p.

Malikouti-Drachman, Angeliki. 2001. "Opaque Interactions in Cypriot Greek", *Proceedings of the 4th International Conference on Greek Linguistics - 1999*, University Studio Press, Thessaloniki, pp. 54-61.

———. 2001. «Η φωνολογία της κλασσικής ελληνικής», *Ιστορία της ελληνικής γλώσσας*, Θεσσαλονίκης 2001, σ.386-401.

Μαργαρίτη-Ρόγκα, Μαριάννα. 1985. *Φωνολογική ανάλυση του σιατιστινού ιδιώματος*, 250 σ.

Συμεωνίδης, Χαράλαμπος., Τομπαΐδης, Δημήτριος. 1999. *Τα ελληνικά της Μαριούπολης, Αρχαίον Πόντου-Παράρτημα*, Αθήνα.

Χαραλαμόπουλος, Αγαθοκλής. 1980. *Φωνολογική Ανάλυση της τσακωνικής διαλέκτου*. Πανεπιστήμιο Θεσσαλονίκης. 196 σ.

Χρηστίδης, Φοίβος-Αναστάσιος.(επιστημ. Επιμέλεια) . 2001. *Ιστορία της Ελληνικής Γλώσσας*, Κέντρο για την ελληνική γλώσσα, Θεσσαλονίκη.

7.Περίληψη

Στην παρούσα ανακοίνωση γίνεται μια προσπάθεια περιγραφής της φωνοτακτικής δομής των ποντιακών, προς την κατεύθυνση του ορισμού της φωνολογικής λέξης. Εξετάζονται φωνολογικές ακολουθίες οι οποίες αποκαλύπτουν τα βασικά συλλαβικά σχήματα. Η ανάμειξη των φωνοτακτικών ακολουθιών με τη διάθεση μαρκαρίσματος πραγματολογικών χαρακτηριστικών ερμηνεύεται με βάση την έννοια του ρυθμού.